

ACTUALITÉS

ANKARA

SUITE DE LA PAGE 1

le couvert de l'anonymat, a précisé qu'une localité des environs de Chiranich Islam, à 25 km au nord-est de la ville de Dahouk, avait été violemment bombardée en milieu de journée.

Hier, l'aviation turque a également pilonné des positions des rebelles kurdes à la frontière irakienne alors que la menace d'une incursion militaire contre les bases rebelles kurdes dans le nord de l'Irak restait entière.

Des chasseurs et des hélicoptères de combats turcs ont détruit plusieurs caches du PKK dans le sud-est de la Turquie, selon l'agence semi-officielle Anatolie.

Les avions turcs bombardent régulièrement les positions des rebelles à l'intérieur du territoire turc. Selon des sources militaires turques, jusqu'à 3800 rebelles sont réfugiés en Irak et près de 2000 autres dans les montagnes turques. Selon des sources militaires, 34 rebelles du PKK ont été tués depuis dimanche lors des opérations.

Washington et Bagdad craignent qu'une offensive turque de grande envergure dans le Kurdistan autonome ne déstabilise une région jusqu'ici relativement épargnée par les troubles qui mettent le reste du pays à feu et à sang.

Espérant échapper à une telle offensive, le premier ministre irakien Nouri al-Maliki a affirmé mardi que les autorités irakiennes allaient interdire leur territoire aux séparatistes du PKK.

Ankara assure encore privilégier un règlement diplomatique de la crise. Mais malgré les promesses irakiennes, le gouvernement du premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan fait l'objet de fortes pressions pour qu'il agisse, pressions qui se sont accentuées après la mort dimanche de 12 soldats turcs tués par des rebelles du PKK près de la frontière.

«Nous renforçons nos effectifs près de la frontière, à Silopi et Uludere, avec des soldats venus d'autres régions du pays», a déclaré une source militaire.

La Turquie, qui dispose de la deuxième armée de l'Otan, a déployé environ 100 000 hommes appuyés par des chars, des chasseurs F-16 et des hélicoptères de combat le long de la frontière en prévision d'une éventuelle frappe de grande ampleur.

Des sources militaires affirment que les opérations menées entre dimanche et mardi soir s'apparentent à d'autres frappes ponctuelles menées par le passé.

«D'autres opérations "à chaud" dans le nord de l'Irak pourraient avoir lieu même si aucune n'a été menée encore aujourd'hui [mercredi]», a déclaré un responsable militaire.

Mardi, l'Irak a promis au chef de la diplomatie turque Ali Babacan, en visite à Bagdad, qu'il fermerait les bureaux des rebelles kurdes et s'efforcera de les empêcher d'attaquer la Turquie. Mais Bagdad n'a pas précisé ce qu'il ferait pour limiter la capacité de nuisance du PKK, caché dans les montagnes près de la frontière, où le gouvernement central n'exerce qu'une faible influence.

Selon une source gouvernementale turque, le président irakien Jalal Talabani a indiqué que des rebelles kurdes réclamés par la Turquie pourraient lui être livrés. La Turquie a transmis à Bagdad en début d'année une liste comprenant les noms d'une centaine de membres du PKK, réfugiés dans le Kurdistan irakien.

Le président irakien a cependant démenti hier cette information. «Nous avons déjà déclaré à plusieurs reprises que les chefs du PKK ne résidaient pas dans des villes d'Irak et qu'ils vivaient avec un millier de leurs combattants dans la montagne de Qandil [un massif montagneux aux confins de l'Irak, de la Turquie et de l'Iran]. Il est impossible de les appréhender et de les livrer à la Turquie», a déclaré le président dans un communiqué publié à Bagdad par son bureau.

Le Conseil turc de la sécurité nationale, présidé par le chef de l'Etat, Abdullah Gül, a examiné les derniers développements dans ce dossier hier. «Le premier ministre a laissé entendre que cette réunion pourrait aboutir à des sanctions économiques, par exemple une rupture de l'approvisionnement en électricité du nord de l'Irak ou la restriction, voire la fermeture, de la circulation au poste-frontière d'Habour», a déclaré Suat Kinkilloglu, un député de l'AKP, au pouvoir.

Le nord de l'Irak dépend fortement de la Turquie pour son électricité, son eau et une partie de son approvisionnement en nourriture.

Selon ce responsable turc, les entretiens prévus aujourd'hui à Ankara entre les deux pays voisins constitueront la dernière chance donnée à la diplomatie pour régler la crise actuelle, soutient-on à Ankara. Chirouane al-Ouali, ministre irakien de la Sécurité nationale, conduira une délégation à Ankara pour des entretiens avec la partie turque.

La présidence du Kurdistan d'Irak, accusée par Ankara de soutenir les rebelles, a appelé le PKK, qui se bat depuis 1984 contre le pouvoir central turc, à mettre fin à la lutte armée. Il s'agit de l'engagement le plus clair depuis le début de la crise de la part du gouvernement régional autonome kurde, qui contrôle la zone où sont installées les bases du PKK.

Ankara ne reconnaît comme interlocuteur que le gouvernement de Bagdad et l'engagement risque d'avoir peu d'effet sur les Turcs.

«Nous appelons le PKK à renoncer à la violence et à la lutte armée comme mode d'opération», indique un communiqué en quatre points du bureau de Massoud Barzani, président de la région autonome du Kurdistan irakien et chef traditionnel le plus influent de cette province.

Il a rejeté «l'utilisation du territoire irakien pour menacer la sécurité de ses voisins», dans une mise en garde au PKK, en lutte contre Ankara depuis 1984.

«Nous ne croyons pas au recours à la violence comme doctrine et méthode pour atteindre des objectifs politiques», indique le premier point du texte, qui ne mentionne pas les menaces turques.

«Nous n'acceptons en aucun cas l'utilisation du territoire irakien, et notamment le territoire du Kurdistan, comme base pour menacer la sécurité des pays voisins», assure le deuxième point du communiqué de la présidence.

Enfin, «nous condamnons tous les agissements terroristes de quelque origine que ce soit parce que les populations du Kurdistan ont elles-mêmes été victimes du terrorisme», conclut le communiqué.

Ce texte a été publié au lendemain d'une visite à Bagdad du ministre turc des Affaires étrangères Ali Babacan, qui a prôné une solution diplomatique à la tension actuelle.

Reuters

SUITE DE LA PAGE 1

pratiques, sur le territoire de Hérouxville. La Mauricie, pays de naissance de Maurice Duplessis et peut-être de la poutine, compte environ 1600 personnes considérées comme immigrantes, soit environ 1 % de sa population.

«Pour moi, la commission Bouchard-Taylor favorise les échanges, permet au peuple de s'exprimer, mais je ne vois pas ce qui va en sortir», a tranché M. Drouin après son audience.

«La question des accommodements raisonnables n'est que le symptôme d'un problème beaucoup plus profond», a renchéri M. Thompson. «La Charte canadienne des droits est un outil pour détruire notre pays.»

Pour eux, le Canada est dirigé par des avocats, et la «crise identitaire» actuelle découle, dans l'ordre, de la Charte canadienne et du multiculturalisme, des politiques d'immigration et de la Charte québécoise et, finalement, de la «mollesse» des dirigeants.

Le refus de la lapidation

Les coprésidents n'ont pas appuyé sur cette large perspective constitutionnelle et politique. Interrogé par l'historien Gérard Bouchard, le conseiller André Drouin a nié avoir déjà affirmé qu'il y avait des cas de lapidation au Québec, ce qu'il aurait toutefois déclaré selon certains médias régionaux. M. Drouin a toutefois soutenu qu'il valait mieux agir «en prévention» en interdisant clairement la lapidation.

«Si on ne fait rien, dans quelques années, on risque d'en avoir», a dit M. Drouin. Il faut se poser la question: y a-t-il de la lapidation actuellement dans le monde? La réponse est oui. Est-il possible que certaines personnes de

HÉROUXVILLE

ces pays [où on pratique la lapidation] cherchent à immigrer au Canada? La réponse est oui. Il y a eu des demandes d'instaurer la charia au Canada. Nous voulons que les gens à l'extérieur du pays sachent qui nous sommes, quelles sont les valeurs de notre démocratie.»

Cela étant, le mémoire des Hérouxvillois ne s'oppose pas à des compromis pour des motifs religieux sur la base de codes d'éthique, par exemple. Il n'en a que contre la judiciarisation des demandes d'exception. Charles Taylor a alors demandé si le fait qu'un musulman demande d'avoir des repas sans porc à l'hôpital lui semblait acceptable. «Nous avons une vision très différente, a répondu M. Drouin. Quand les catholiques devaient travailler le dimanche, ils demandaient au curé de les accommoder, pas aux tribunaux.»

C'est donc non, a tranché le philosophe. «Ce n'est pas au système de droit de régler ce genre de problème. Il faut bannir les demandes d'accommodement des tribunaux», a précisé M. Drouin, qui a reconnu que cette position débouchait sur un nécessaire amendement des deux chartes.

M. Bouchard a finalement jugé le mémoire hérouxvillois bipolaire: d'un côté, le document semble ouvert à l'immigration; de l'autre, il caricature les immigrants en faisant référence à la lapidation, par exemple.

Tolérance et laïcité ouverte

Une représentante du groupe Présence musulmane a ensuite minimisé l'importance de tels propos, malgré la meute des médias, par l'odeur de soufre alléchée. «Il y a une certaine islamophobie au Québec», a reconnu Asmaa Ibouzaahir, une jeune Montréalaise,

voilée, dans la vingtaine. «Mais je ne pense pas que les positions de Hérouxville soient représentatives. J'ai beaucoup d'amis, et ils ne pensent pas ainsi.»

Une bonne part des autres mémoires défendus hier semblent lui donner raison. Le citoyen François Champoux a comparé «ce qui s'est fait à Hérouxville» au craquement d'une allumette près d'un baril de poudre. Se décrivant comme un «autodidacte», il a livré un plaidoyer en faveur d'une pédagogie organisée autour des principes d'ouverture et de tolérance.

La Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie a défendu le principe d'une société québécoise laïque et tolérante, un leitmotiv des propositions depuis le début des travaux de la commission, en septembre. Tout en dénonçant la «judiciarisation des pratiques d'harmonisation», le mémoire du groupe recommande d'entrée de jeu de réaffirmer «le fait que notre démocratie garantit la liberté d'expression religieuse dans l'espace public».

L'évêque Martin Violette, témoignant en son nom personnel, en a rajouté en prêchant pour une «laïcité ouverte». M. Bouchard a cité un extrait jugé «admirable» du mémoire où l'évêque affirme: «Je ne suis pas nostalgique de la société ecclésiastique d'avant 1960. Je ne veux surtout pas la rétablir.»

Êtes-vous pour ou contre la prière au conseil municipal?, a finalement demandé le coprésident Bouchard. «Je ne mourrais pas martyr pour ça», a répondu M^{re} Violette, rappelant aussi l'exception des demandes d'accommodements raisonnables présentées devant la Commission des droits de la personne. «A force de souffler dessus, on a gonflé le ballon.»

Le Devoir

RABASKA

SUITE DE LA PAGE 1

l'Ouest se tarissent. Aller de l'avant avec Rabaska, «c'est mieux que de ne pas avoir d'alternative en matière d'approvisionnement en gaz naturel, de tout simplement se faire couper le tuyau dans deux, trois, quatre, cinq ans», a-t-il avancé.

Selon le promoteur, le projet Rabaska générera 5000 emplois directs et indirects pendant la phase de construction et 300 emplois à son complet, dont 70 emplois directs. Les travaux pourraient commencer l'été prochain et s'étendraient sur trois ans et quatre mois. Mais pour que ce projet se réalise, il faut que les sociétés Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France s'assurent d'obtenir un contrat d'approvisionnement à long terme, possiblement avec l'entreprise russe Gazprom. «Que le Québec ait une, deux chances d'avoir du gaz, c'est tant mieux», a dit M. Béchard.

En plus d'une analyse favorable de son ministère, Line Beauchamp a reçu des avis, tous favorables, d'une quinzaine de ministères et d'organismes, dont le ministère de la Santé et des Services sociaux, alors que les départements de santé publique avaient exprimé des inquiétudes. Quant à lui, le ministère de la Culture et des Communications a analysé les impacts sur le paysage du projet, censé être réalisé en face de l'île d'Orléans, sur la rive sud du fleuve. Le gouvernement n'a pas rendu publics ces avis.

Mme Beauchamp a expliqué que les réservoirs gaziers de Rabaska seront moins hauts de dix mètres par rapport à ce qui était prévu et seront enfoncés de dix mètres dans le sol afin de protéger le paysage. Des buttes seront également aménagées.

Or, selon l'analyse du ministère de l'Environnement datée du 19 octobre, en creusant dix mètres dans le sol, on comprimerait la nappe phréatique. Il faudra pomper l'eau, mais on n'a pas encore achevé les études hydrogéologiques pour déterminer quel sera le volume d'eau qu'il faudra continuellement retirer. Les puits résidentiels pourraient en être affectés, note le ministère, mais le promoteur s'est engagé «à redonner cet accès aux propriétaires concernés».

La demande du ministère, le promoteur devra aussi réaliser une étude sur «des impacts psychosociaux associés à la perception des risques» et mettre en place un système de gestion des plaintes en provenance de la population.

Rappelons qu'à la fin de septembre, le gouvernement Charest, cherchant à dorer la pilule, avait dévoilé un programme de conversion du mazout au gaz au

quel il consacra 25 millions d'ici 2012. En outre, il y a trois semaines, le ministre Béchard a dessaisi la CP-TAQ du dossier Rabaska après que l'organisme de protection du territoire agricole eut refusé le dézonage des terres agricoles que réclamait la Ville de Lévis pour le promoteur.

Du côté de l'opposition officielle, le député adéquate de Lévis, Christian Lévesque, se réjouissait de ce feu vert accordé à Rabaska. Selon le député, qui a participé activement à la promotion du projet avec les autres élus de la région, le gouvernement aurait dû procéder encore plus rapidement. «Ce que je trouve normal, c'est que les gens mettent leur culotte. Quand il y a développement, qu'on soit prêt à aller de l'avant», a martelé le député.

Le Parti québécois a déploré la décision du gouvernement. Le député de Vachon, Camil Bouchard, a rappelé que le PQ a réclamé du gouvernement qu'il demande à la Régie de l'énergie de déterminer les besoins du Québec en gaz naturel. Le gouvernement Charest s'est passé de cette évaluation. Québec solidaire a aussi exprimé son désaccord avec ce feu vert.

Les groupes écologistes ont tous décrié la décision du gouvernement. «C'est un jour triste pour le développement durable au Québec», estime Christian Simard, de Nature Québec (UQCN). Selon André Bélisle, de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), le gouvernement Charest se retrouve dans la même situation qu'après l'adoption du décret autorisant le projet de centrale du Suroît. «Il faut croire qu'il y a un bon Dieu pour les innocents», a-t-il lancé.

Les groupes écologistes croient pouvoir contrer le projet Rabaska avec le même succès que le Suroît. Dans cette optique, ils organisent une manifestation contre Rabaska dimanche après-midi devant le parlement.

A Ottawa, Thomas Mulcair, ancien ministre québécois de l'Environnement et député du Nouveau Parti démocratique, a jugé que le gouvernement Charest commettait «une erreur». Rabaska représente «des dangers réels pour la sécurité des populations avoisinantes et pour les écosystèmes [...]». Par ailleurs, lorsqu'on regarde les aspects de transport maritime, on est à un des endroits les plus étroits de la voie maritime du Saint-Laurent. Les plaisanciers vont avoir une très mauvaise surprise», a-t-il prédit.

Le Devoir

Avec la collaboration d'Alec Castonguay

Le projet de loi Marois divise les Québécois

Les Québécois semblent divisés sur le projet de loi sur l'identité présenté par le chef du Parti québécois, Pauline Marois.

Selon un sondage TVA-Léger Marketing-Le Journal de Montréal dévoilé hier soir, 44 % des répondants sont en faveur du projet, tandis que 46 % sont contre. Le projet de loi 195 prévoit que les nouveaux immigrants n'ayant pas acquis une connaissance appropriée de la langue française ne pourront briguer les suffrages, que ce soit à une élection scolaire, municipale ou québécoise.

Chez les francophones, l'appui est toutefois plus important: 52 % des personnes interrogées ont donné leur assentiment, alors que 38 % ont exprimé leur opposition. Aussi, quant au détail des mesures prévues dans le projet de loi, 62 % des individus sondés sont d'accord avec l'imposition d'un délai de trois ans pour apprendre le français, avec l'aide du gouvernement, par rapport à 33 % contre.

Radio-Canada diffusera les Têtes à claques

Pour la première fois de leur histoire, les Têtes à claques seront diffusées à la télévision: Radio-Canada présentera en décembre, pendant la période des Fêtes, les 45 premières capsules humoristiques du célèbre site Internet. Ces capsules se retrouvent sur un DVD qui vient d'être lancé. En janvier, la

De même, ils seraient 58 % à vouloir empêcher les immigrants de se présenter s'ils n'ont pas la carte de citoyenneté québécoise, c'est-à-dire s'ils ne maîtrisent pas le français. Trente-six pour cent des répondants s'opposent à cette mesure.

Résultat plus partagé, 44 % des personnes interrogées sont favorables à ce que la carte de citoyenneté québécoise soit aussi requise des Canadiens des autres provinces qui s'établissent ici, alors que 45 % disent non. Enfin, à savoir lequel des trois chefs de partis politiques défend le mieux l'identité québécoise, les gens interrogés ont répondu Pauline Marois à 35 %, Mario Dumont à 30 %, et Jean Charest à 18 pour cent.

Le sondage a été réalisé par internet par Léger Marketing, mardi, auprès de 513 personnes. La marge d'erreur est de 4 %, 19 fois sur 20.

La Presse canadienne

chaîne Canal+ commencera également la diffusion des Têtes à claques en France. Les modalités et l'horaire de diffusion à Radio-Canada seront connus plus tard. Radio-Canada a donc conclu une entente avec Salambo Productions inc., la maison de production du concepteur des «Têtes à claques», Michel Beaudet, mais elle s'est également associée MC2 Communications Média pour la réalisation d'un documentaire sur le phénomène des «Têtes à claques». — Le Devoir

LEPAGE

Être québécois, c'est avoir la chance de provenir d'un peuple encore en définition

SUITE DE LA PAGE 1

C'est à Québec, donc, d'où il vient, que Robert Lepage a fondé ce théâtre du quartier Petit Champlain, où viennent d'ailleurs le visiter les prestigieux opéras pour lesquels il travaille, dont le Metropolitan Opera de New York, avec lequel Ex Machina doit produire, pour 2010 ou 2012, rien de moins que la tétalogie de Richard Wagner, *Der Ring des Nibelungen*.

La chance d'être québécois

En entrevue, Robert Lepage ajoute qu'être québécois a été pour lui une chance. La chance de provenir d'un peuple encore en définition, comme en témoigne, dit-il, le débat actuel à propos de l'immigration et des accommodements raisonnables. La chance, par le fait même, de ne pas subir le poids d'une culture qui l'aurait empêché, par exemple, de reprendre à sa guise Shakespeare ou le théâtre kabuki japonais. «Nous sommes encore une culture en quête d'identité, en train de se définir», dit-il. Une sorte de *work in progress*, en somme, comme l'est d'ailleurs tout l'œuvre de Lepage, qui est en train d'ajouter un volet à *La Trilogie des dragons*. *Le Dragon bleu*, œuvre en devenir, réunira sur scène Lepage, Marie Michaud et une danseuse d'origine singapourienne.

Chez Ex Machina, écrivent les auteurs Patrick Caux et Bernard Gilbert, on considère plutôt la première représentation comme l'amorce de la deuxième période d'écriture. Si toutes les périodes d'exploration et de répétition ont permis de définir le cadre et les ingrédients du récit, c'est avec le public qu'on peut vérifier ce qui fonctionne, ou pas, dans le spectacle.

De la ville de Québec, le créateur dit que c'est par-dessus tout un lieu de théâtre, en l'absence d'une industrie cinématographique digne de ce nom. En général, dit-il, les comédiens issus de Québec ont une expérience plus approfondie de la scène, tandis que ceux de Montréal connaissent mieux, au départ, les mondes de la publicité, du cinéma ou de la télévision.

Reste que la caserne Dalhousie a précisément été conçue pour mêler les genres, et tout le travail d'Ex Machina témoigne de cette abolition des barrières entre le cinéma, la danse et le théâtre. Penser hors du cadre est une de ses devises. «C'est la recherche d'un art total», convient Lepage, lui dont les œuvres éclatées ont souvent l'effet d'un happening. D'ailleurs, son récent *Projet Andersen* reprend aujourd'hui l'affiche au Théâtre du Nouveau Monde avec le comédien Yves Jacques dans le rôle d'abord assumé par Lepage.

Faire entrer le monde dans son œuvre

En ce sens, Robert Lepage est absolument de son temps, et c'est peut-être ce qui explique son succès. Pourtant, à l'aube de ses 50 ans, il avoue être parfois dépassé par la technologie, même si tout son œuvre en est habité. Alors qu'il conçoit le spectacle et tente de faire exploser l'espace scénique de toutes les manières possibles, c'est une armée de techniciens qui trouve les moyens de mettre en œuvre ses idées.

Naviguant entre l'Ancien et le Nouveau Monde et entre les différentes formes d'art comme un poisson dans l'eau, Robert Lepage dit être double: à la fois international et extrêmement local. S'il est sans doute le premier dramaturge québécois à avoir fait voyager toute son équipe aux quatre coins du monde et avec un tel succès, il fait volontiers référence à Michel Tremblay qui, bien que profondément québécois, a été traduit dans une multitude de langues. «Michel Tremblay est plus universel qu'international», dit-il. Lepage, qui a d'abord été profondément influencé par la culture japonaise, laisse quant à lui, et avec une aisance de prince, le monde entier entrer dans ses œuvres. Peut-être devrait-on d'ailleurs voir, dans le travail de celui qui aime juxtaposer l'expérience individuelle et collective, une allégorie du Québec d'aujourd'hui.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com

L'agenda culturel

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559
Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, diffuser les listes d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dans la cause, les produits ou les services qu'elles offrent à ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007